



EDITO

Nouveau confinement, et à nouveau il nous faut puiser dans nos ressources et garder espoir pour continuer d'avancer ensemble...

Dans ce bulletin municipal, nous vous proposerons de nouvelles initiatives solidaires, nous vous présenterons aussi le budget 2021, travaillé avec l'ensemble des élus majoritaires.

A la hauteur des capacités de notre collectivité, nous avons choisi de mettre en œuvre des mesures fortes pour dynamiser notre commune et permettre à chacun de s'engager dans une voie de changement : des primes pour changer de mode de chauffage à la végétalisation des cours d'école en passant par des modifications de voirie, notre enthousiasme vous accompagne.

Dès que possible nous espérons vous proposer de nouveaux temps forts culturels avec une pièce de théâtre le 5 juin puis des rencontres musicales et artistiques aux Hautannes grâce à la belle programmation des Pianissimes fin juin.



La confiance que vous nous avez accordée il y a un an est précieuse, et c'est sans surprise qu'à cette même date anniversaire, le Conseil d'Etat nous a confirmé dans nos fonctions. C'est l'occasion pour moi de saluer une nouvelle fois le travail remarquable fait par les agents de notre collectivité mais aussi par les élus qui m'accompagnent. Et encore une fois, nous pouvons remercier tous les acteurs associatifs de notre territoire qui œuvrent envers et contre toutes les contraintes du quotidien pour améliorer notre cadre de vie. Alors si vous voulez aussi aller plus loin pour dynamiser notre village, rendez-vous le 27 avril pour la nouvelle assemblée générale du comité des fêtes.

En attendant, prenez soin de vous !

Élections régionales prévues les 13 et 20 juin,

infos à venir sur site internet et facebook en fonction des annonces gouvernementales

Relance du conseil des séniors

Initié en 2015, le Conseil des Séniors s'est construit autour de la volonté de donner la parole à nos aînés et d'être à l'écoute de leurs réflexions. Au cours de ces années, de leurs propositions sont nés : les ateliers informatiques, les ateliers "mémoire", les visites aux personnes seules, différentes sorties. **Venez nous rejoindre. Une rencontre conviviale aura lieu en mai.**

Renseignements auprès de Mme Dulac : social@sgmo.org ou par tél. au 04 78 91 25 21

Le conseil municipal des jeunes a redémarré

Après deux réunions avec des jeunes adolescents motivés, il a été décidé de se concentrer sur quelques projets leur tenant vraiment à cœur : une journée « ramassage des déchets », et un grand jeu sur la base d'enquêtes et d'énigmes autour de lieux et monuments de la commune. D'autres projets sont encore en réflexion... un jardin partagé, un rallye lecture ou encore l'installation d'une boîte à idées près de la mairie. Bravo à ces jeunes pour leur investissement !

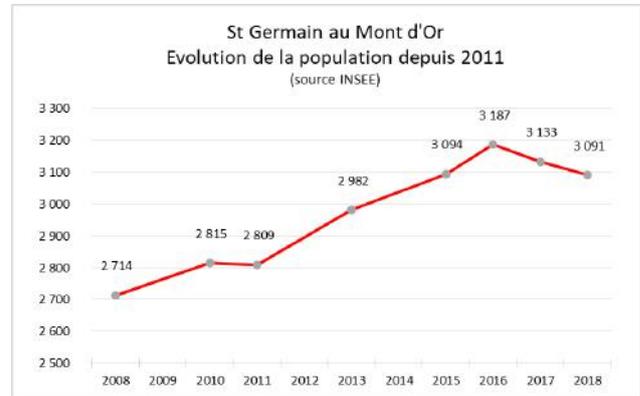
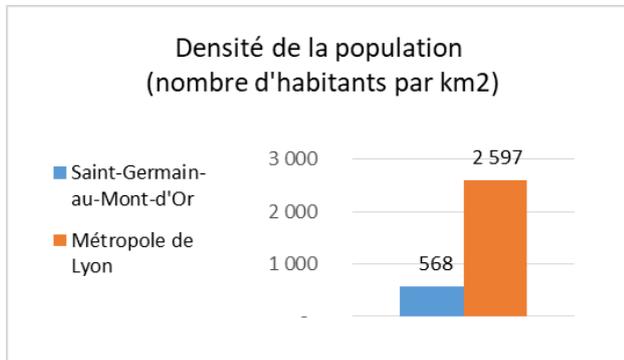
Fête de la Saint-Germain les 24, 25 et 26 septembre

Pour la deuxième année consécutive, la tenue de bien des événements printaniers paraît compromise MAIS nous avons bon espoir d'avoir l'occasion de célébrer la fête du village en 2021. C'est un rendez-vous important pour les Saint Germinoises et nous tenons à l'honorer ! Une équipe est mobilisée sur le sujet depuis plusieurs semaines. Par précaution, nous avons fait le choix de reporter ce rendez-vous du 24 au 26 septembre. Habitants et membres d'associations : vous serez prochainement conviés à nous rejoindre pour organiser ces festivités.

La commune en quelques chiffres

Malgré une légère baisse de la population depuis 2016, la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or reste attractive avec un patrimoine préservé, des espaces naturels protégés, un tissu associatif important et dynamique.

Il fait bon vivre à Saint-Germain : près de 97% des habitations sont des résidences principales et plus de 56% des ménages sont propriétaires de leur bien. La crise COVID n'a d'ailleurs qu'assez peu touché la dynamique des achats et des ventes immobilières sur notre territoire. Nous avons même remarqué une légère hausse des permis de construire, dont beaucoup de piscines.



Des dépenses 2020 maîtrisées

L'année 2020 a été marquée par deux événements majeurs : tout d'abord la crise sanitaire liée au coronavirus, puis le renouvellement du conseil municipal à l'issue d'une période de confinement de plusieurs semaines.

Notre nouvelle équipe a donc dû composer d'une part avec les projets lancés sous la précédente mandature (notamment l'agrandissement du groupe scolaire), et d'autre part, avec un contexte économique instable et sujet à des imprévus liés à la crise sanitaire.

Ces différents facteurs ont conduit à :

- réduire les dépenses courantes de fonctionnement afin d'assumer les surcoûts liés à la crise sanitaire,
- réduire les dépenses courantes d'investissement afin d'assumer les coûts additionnels liés au projet d'agrandissement du groupe scolaire (travaux imprévus, décalage du planning).

Ainsi, en 2020, malgré le contexte défavorable évoqué ci-dessus et grâce à quelques recettes supplémentaires imprévues au budget, le résultat cumulé de l'exercice comptable reste excédentaire, avec une fin de chantier importante à intégrer au budget 2021.

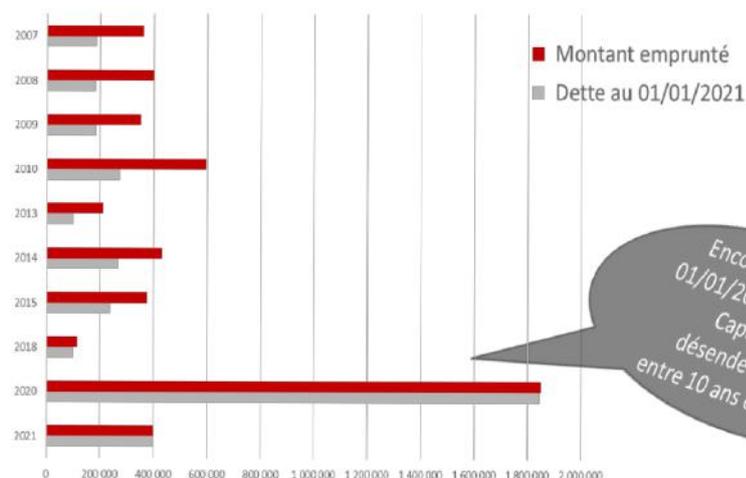
Réalisé						
Fonctionnement	Dépenses	2 318 370,18	Recettes	2 808 306,16	Solde Brut	489 935,98
Investissement	Dépenses	2 995 147,02	Recettes	2 423 844,33	Solde Brut	- 571 302,69
Reste à réaliser						
Fonctionnement	Dépenses	-	Recettes	-	Solde Brut	-
Investissement	Dépenses	581 770,99	Recettes	970 910,50	Solde Brut	389 139,51
Résultat						
Fonctionnement		489 935,98				
Investissement		- 182 163,18				
TOTAL		307 772,80				

Essentiellement extension de l'École (577k€)

Emprunt 400k€ Subventions 571k€

Cependant, afin de financer l'opération d'extension du groupe scolaire et la rénovation du gymnase qui s'élèvera finalement à près de 3,4 millions d'euros, l'épargne de la commune assurée pendant le mandat précédent et le montant modeste des subventions obtenues (20% à peine du montant de l'opération), n'auront pas permis à nos prédécesseurs de se passer d'un emprunt de 2 millions d'euros, doublant ainsi l'endettement de notre commune.

Financement	Montant
Autofinancement	495 376
Emprunt	2 250 000
Subventions	628 465
TOTAL	3 373 841



Un budget 2021 pour lancer le nouveau mandat et confirmer nos engagements

Malgré une dégradation de notre capacité à investir, le budget 2021 de la commune offre des perspectives aptes à répondre à nos engagements de solidarité et d'écologie.

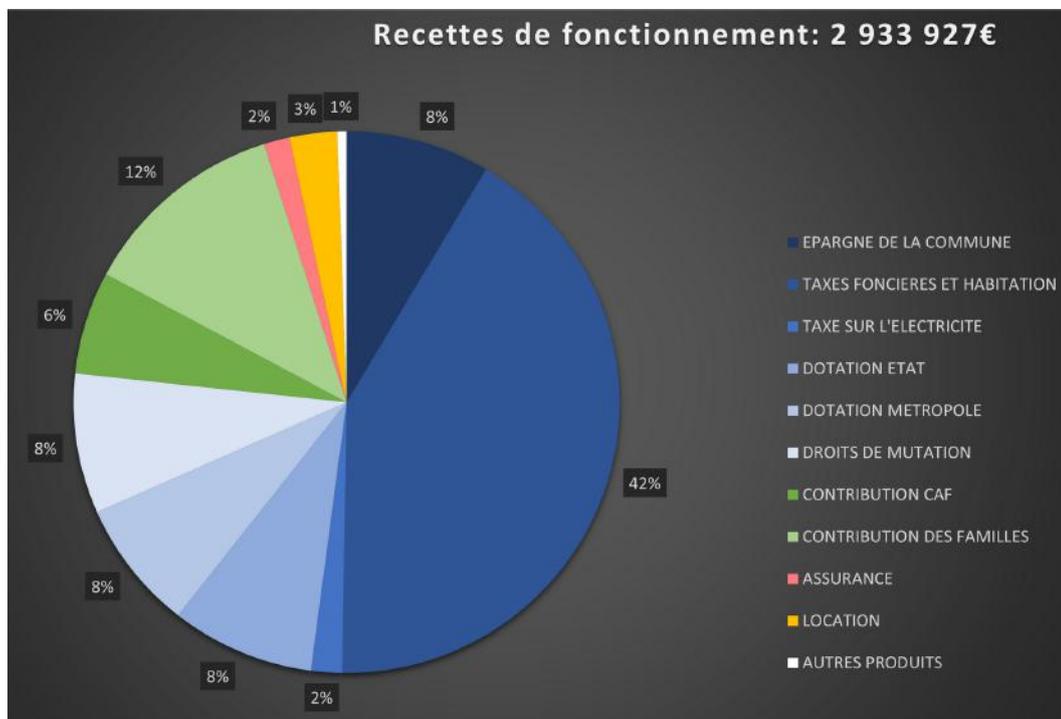
Car 2021 doit aussi être l'occasion d'un nouveau cycle avec le nouveau mandat municipal.

Bien entendu il doit tenir compte de la poursuite de la crise sanitaire, avec les incertitudes que cela induit tant sur les ressources que sur les dépenses et les actions à mettre en place. Les agents de la mairie et l'équipe municipale de Saint-Germain seront, en tout cas, mobilisés en 2021 pour faire face à la situation, garantir les services publics, les adapter et développer nos actions de participation citoyenne, de valorisation de notre patrimoine et de préservation de notre environnement.

Dès notre installation, nous avons engagé un travail important d'analyse des comptes et de structuration des recettes et des dépenses de la commune, ce qui nous permet de vous présenter plus clairement l'origine ou la destination des dépenses.

Les recettes de fonctionnement de la commune

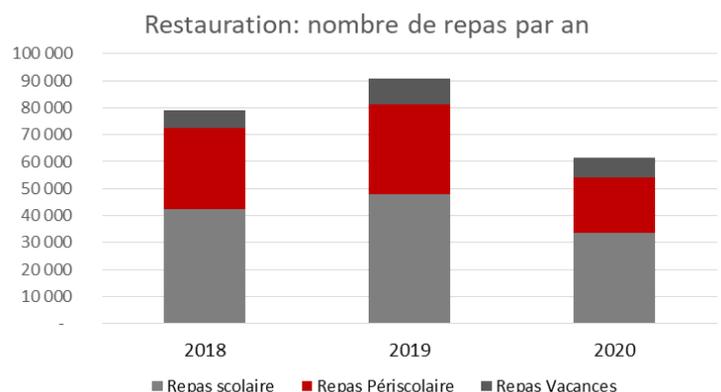
Les recettes sont confortables grâce au résultat positif dégagé en 2020, permettant une épargne importante de la commune en 2021.



Les autres recettes sont plutôt en baisse avec une diminution des dotations de l'état, une estimation prudente des dotations de compensation dues à la suppression de la perception de la taxe d'habitation (*), une baisse de la contribution des familles (**), liée à la baisse de fréquentation de la cantine et du périscolaire.

(*) Dès 2021, les communes ne perçoivent plus directement la taxe d'habitation même si plus de 50% des Saint-Germinois la paient encore. Elle devrait être supprimée progressivement d'ici 2023 pour tous les contribuables.

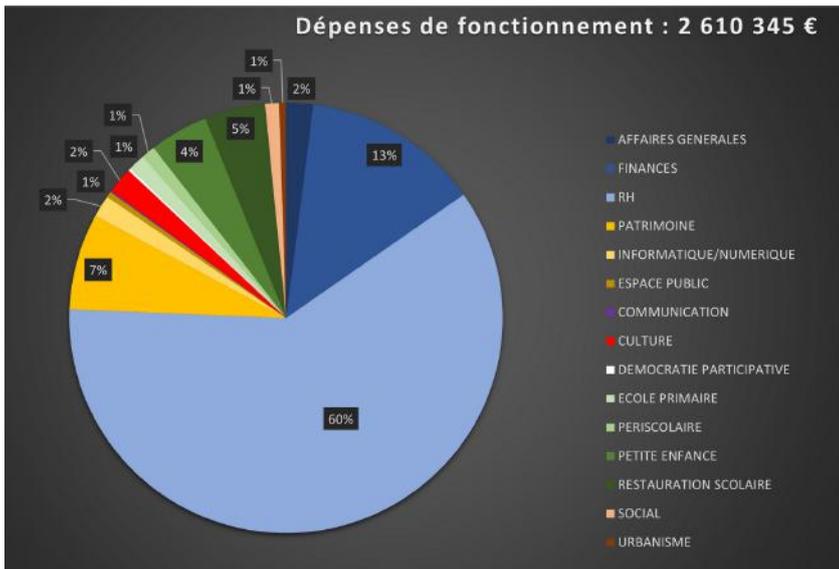
(**) Elle représente les sommes que les familles reversent à la commune pour participer au prix des repas et du périscolaire. Elle baisse notamment du fait du télétravail des parents.



Les dépenses de fonctionnement

Près de 60% du budget de fonctionnement est consacré aux moyens humains de notre collectivité : tous les jours, une cinquantaine d'agents, dont quarante permanents, œuvrent pour faire fonctionner nos services publics : agents techniques ou d'entretien, ATSEM, animateurs, agents administratifs ou culturels ; tous ont à cœur d'accueillir nos enfants, de les encadrer, de leur servir à manger, d'entretenir le patrimoine communal, de réparer, de mettre en sécurité, d'assurer les instructions administratives, d'informer, de conseiller des lectures, de communiquer, d'organiser des actions... Ces moyens humains sont maintenus, et parfois renforcés au périscolaire, afin de garantir les jauges d'encadrement nécessaires au respect des mesures sanitaires.

Les moyens dédiés à l'école ne sont pas en reste : fournitures scolaires ou administratives, actions éducatives pour la pratique de la natation ou l'éveil musical, actions pédagogiques, sorties scolaires, prise en charge partielle du coût des repas et du périscolaire.



Dans une perspective optimiste d'une sortie de crise à l'été, ce budget permet aussi à notre nouvelle équipe de programmer, lorsque ce sera possible, les fêtes et manifestations qui nous ont tant manqué l'année passée, des conférences thématiques à l'instar de celle organisée sur la 5G, en visio ou en présentiel, de réunir notre assemblée communale, de mettre en place des outils de communication et d'échange citoyens, de développer des actions de sensibilisation à l'inclusion numérique ou à la mise en exergue de la biodiversité de notre territoire.

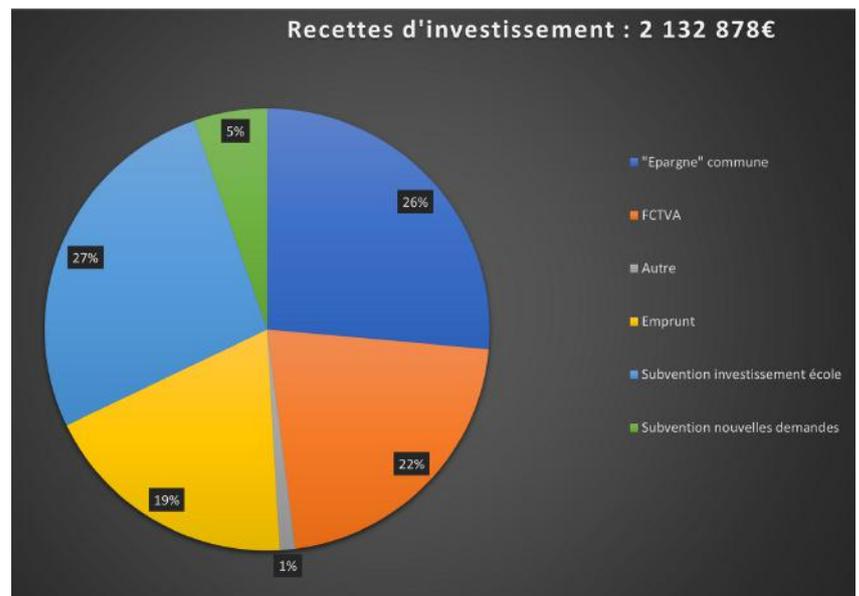
Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement : le reliquat, appelé également « autofinancement » sert à financer une partie des projets d'investissement.

L'investissement : un chantier à terminer, d'autres projets à mettre en place

C'est en 2021 que sera perçu le solde des subventions obtenues par l'équipe précédente pour l'opération d'extension de l'école et du gymnase soit environ 520 000 €. De la même façon, un emprunt de 400 000 €, viendra compléter celui de 1 850 000 € contracté par l'ancienne équipe municipale pour boucler l'opération dont les travaux se sont achevés en tout début d'année.

Dégagé par la section de fonctionnement, l'autofinancement s'élève à près de 320 000 €, soit un montant comparable à celui du budget prévisionnel 2020.

Une partie du résultat positif 2020, d'un montant de 240 000 € environ, a été également réservé pour l'investissement.



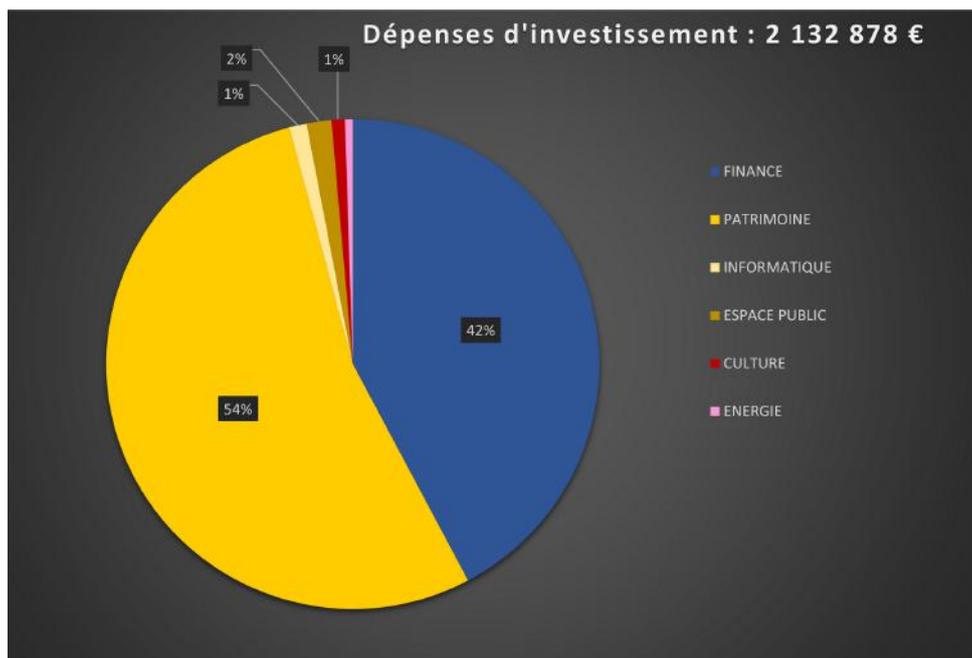
Le Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) perçu en 2021 sera exceptionnellement important (près de 460 000 €) en raison des dépenses du chantier du groupe scolaire. En effet, 16% des sommes investies par les collectivités sont remboursées par l'État l'année suivante.



Après remboursement du capital de la dette (280 000 €), ces recettes vont nous permettre, malgré un endettement important, de programmer des opérations nécessaires à la mise en valeur et à la préservation de notre patrimoine ainsi qu'au développement durable et écologique de notre commune. Pendant la durée des deux prochains mandats (cf. courbe d'amortissement ci-contre), il ne sera quasiment plus possible d'emprunter : nous devons donc compter sur l'épargne et l'autofinancement de la commune, les cessions éventuelles de biens immobiliers communaux (terrain de l'ancienne salle UAICF) ou les subventions qu'il faudra gagner auprès des financeurs (Etat, Région, ADEME, Agence de l'eau...).

Mais, dès cette année, nous terminons les engagements contractés (fin du chantier de l'école et du gymnase) et nous envisageons déjà la réalisation ou la préparation de chantiers à venir, en réorientant nos priorités sur l'écologie et l'enfance :

- Amélioration des aménagements sanitaires et des équipements de protection solaire à la crèche
- Amélioration de la sécurité dans le groupe scolaire, installation de vidéoprojecteurs interactifs
- Organisation d'un marathon couture pour la rénovation des sièges de la salle Georges Brassens
- Installation de toilettes publiques sèches dans le Pré des Anglais
- Rénovation énergétique du local de la Tour,
- Achat d'une licence 4 pour la louer à des tiers, par exemple les Hautannes
- Prise de parts sociales dans une centrale villageoise, pour le développement de la production locale d'électricité solaire photovoltaïque
- Aide à l'investissement des habitants de Saint-Germain dans la rénovation énergétique : aide financière apportée par la commune pour le remplacement d'un chauffage polluant au fioul ou d'un ancien chauffage au bois
- Études et diagnostics pour la végétalisation de la cour d'école, pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux, pour l'implantation de structures sportives de plein air.



Vous pouvez retrouver les **détails du débat municipal de présentation du budget sur notre site Internet** et sur https://www.youtube.com/watch?v=kJHxkw_xaVw

Secours populaire : les permanences d'avril / mai

En avril, l'antenne du Secours Populaire de Saint-Germain tiendra ses permanences les mercredis 14 et 28.
En mai, rendez-vous les mercredis 12 et 26. Contact : 07 69 00 88 24



Changeons les règles : collecte de protections périodiques en mairie jusqu'au 28 mai !

Parce que 2 millions de femmes n'ont pas les moyens d'acheter des tampons ou serviettes pendant leurs règles, la Métropole de Lyon s'associe à Règles élémentaires pour organiser une collecte sur son territoire. Les paquets entamés et produits en vrac sont acceptés à condition qu'ils soient emballés individuellement. Sont également collectés les lingettes et gel anti-bactériens.

Des boîtes pour les étudiant·e·s !

Durant tout le mois de mars, une collecte de boîtes solidaires a eu lieu au SPAR, en lien avec le CCAS de la commune. En tout, c'est une vingtaine de boîtes qui ont pu être remises à des associations d'aide aux étudiants. Merci à tou-te-s pour votre participation !

Séniors : on vous accompagne !

Pour mieux vous connaître, nous réalisons une liste des aînés. Un fascicule a été adressé par le **CCAS** à toutes les personnes âgées 65 ans inscrites sur les listes électorales.

Vous ne l'avez pas reçu ? Des exemplaires sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Téléphonnez-nous au 04 78 91 25 21 et laissez-nous vos coordonnées, nous vous l'enverrons !

Ce registre à jour nous a permis de répondre à l'hôpital de Neuville-sur-Saône pour lui adresser les noms des personnes prioritaires pour la vaccination anti Covid.



“La p'tite Friperie de St Gé”

bientôt, une friperie pour les 0-14 ans

L'association **Chers Voisins** accueille courant avril dans ses locaux, 61 chemin de Maintenu, un nouveau projet de friperie.

Avec une adhésion par famille, vous pourrez venir donner, choisir et échanger les vêtements devenus trop petits pour des vêtements dans la taille dont vous avez besoin.

L'équipe actuelle de 6 volontaires travaille à vider la friperie adulte actuelle, rafraîchir le local, installer de jolies étagères colorées pour accueillir un beau stock de vêtements et décorer les murs de dessins d'enfants.

Elle recherche des personnes pour participer à la tenue des permanences.

Pour vous inscrire, pour proposer du temps, de l'aide ou pour avoir plus d'informations :
laptitefripouilledestge@gmail.com
a.guns@recipro-cite.fr



Hébergement solidaire

Accueillir quelqu'un chez soi dans une chambre ou un salon c'est un enrichissement mutuel, un acte gratuit et légal. L'association **Terre d'Ancre** organise des boucles d'accueil avec 3 foyers pour un hébergement de 15 jours toutes les 6 semaines en mode colocation.

Contact au 06 38 01 60 69

<https://terredancrages.wordpress.com/>

Jeunesse

Gestes de premier secours : les enfants et les animateurs d'Acti'Jeunes formés

La sensibilisation aux gestes de premiers secours à l'initiative de la FCPE avec la grande motivation d'Acti'Jeunes et le soutien de la Mairie débute fin mars. L'équipe d'Acti'Jeunes va travailler en partenariat avec un habitant de Saint-Germain, M. Charrier, sapeur-pompier retraité.

Interventions proposées aux enfants CP au CM2 les mercredis.

Tous les animateurs ont été sensibilisés.

Pour étendre ce projet à un public plus large, la FCPE co-finance avec l'école maternelle une intervention pour les enfants de Grande Section et va proposer à l'ensemble des parents d'élèves des formations PSC1, recyclage PSC1 et secours enfants/nourrissons avec la Croix-Rouge.

L'association Ecole démocratique au Mont d'Or recherche de nouveaux locaux

La liste d'attente pour les futures inscriptions s'allonge à l'association l'Envolée, implantée pour l'instant à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Si vous connaissez un local de 130 m2 minimum avec un extérieur pouvant être clôturé et mis aux normes handicap, avec un budget de 2 000 € par mois, merci d'écrire à contact@ecole-lenvolee.fr ou d'appeler au 09 72 39 60 43.

Premières inscriptions à l'école - (entrée en maternelle, au CP ou nouveaux arrivants)

1/ Inscription à la mairie du 22 mars au 12 mai

Téléphone: 04 78 91 25 21 - Courriel: secretariat@sgmo.org

Pièces à Fournir: livret de famille, justificatif de domicile, papiers d'identité

Pour gagner du temps, téléchargez le dossier d'inscription

sur le site de la mairie et renvoyez-le COMPLÉTÉ ET ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES par courriel!

2/Admission à l'école du 26 avril au 11 juin

Prendre rendez-vous avec les directeurs en ligne via un Doodle

(lien communiqué lors de l'inscription en mairie)

Pièces à fournir: livret de famille, certificat d'inscription, carnet de santé

Transition écologique

Des cours de récréation plus vertes

Le projet de végétalisation des cours du groupe scolaire a commencé! En concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves et les agents municipaux (notamment ceux d'ActiJeunes) nous avons amorcé la réflexion afin de proposer aux enfants un cadre extérieur plus agréable à vivre. Les objectifs sont multiples:

- Préserver la ressource en eau en permettant aux eaux pluviales de s'infiltrer ou d'être récupérées,
- Faire bénéficier aux élèves d'un cadre plus naturel et végétal qui limitera les îlots de chaleur pour un confort d'été amélioré et réduira localement la pollution atmosphérique,
- Offrir une plus grande variété et une meilleure répartition des espaces pour que chacun puisse trouver sa place en fonction de ses besoins.

Un grand merci aux enseignants qui ont déjà incité leurs élèves à la réflexion sur le thème de «la cour idéale» ! Chaque classe de l'école élémentaire nous a transmis des idées vraiment très pertinentes ! Sans nous engager à toutes les réaliser, soyez certains que nous les prendrons en considération. Pour cela nous allons nous faire accompagner par un bureau d'étude avec lequel nous allons construire ce projet.



Diversifions nos haies

Les végétaux utilisés dans les haies persistantes de croissance rapide et bon marché nécessitent un entretien exigeant et génèrent beaucoup de déchets organiques. De plus ils sont sensibles à certaines maladies et à des parasites de plus en plus résistants aux traitements.

Une belle façon de favoriser la vie sauvage, la protection des oiseaux et le développement des auxiliaires contre les parasites est de planter une haie composée d'espèces diversifiées qui évoluera au fil des saisons.

Pour plus de renseignements, voir sur notre site Internet, rubrique "Transition écologique", le guide du département du Rhône "Permis de (bien)planter ! Idées et conseil pour des haies belles et vivantes dans votre jardin", avec plein de suggestions pour composer votre haie fruitière, buissonnante ou encore "brise-vue".

Si vous envisagez de changer votre haie, la préparation du sol commence en été ! Formation à venir sur la commune.

Les mercredi de la biodiversité - RDV le dernier mercredi du mois à 17 h à la mairie

Pour faire vivre la biodiversité au sein de notre village un groupe de citoyens, salariés et élus vous propose une rencontre régulière **Rendez-vous à 17 h devant la mairie**. Merci d'appeler la mairie pour inscription et respect des consignes sanitaires.

28 avril : plantes coutumières et culinaires

26 mai : oiseaux pour préparer une opération de sciences participatives. Exposition et fiches d'identification en bibliothèque.

30 juin : petites bêtes, arthropodes divers : hyménoptères, diptères, coléoptères, lépidoptères ...

C'est le printemps pour le comité des fêtes rejoignez-nous !

Assemblée Générale extraordinaire le 27 Avril en visio-conférence

Élection des membres du Conseil d'Administration - présentation des nouveaux statuts

Le lien pour nous rejoindre en réunion sera communiquée sur notre site <https://www.saintgermainaumontdor.org/> et via nos réseaux sociaux. Contact : secretariat@sgmo.org

Préparez maintenant votre potager avec l'irrigation par oyas utilisée depuis plus de 2 000 ans !

Les étés sont de plus en plus chauds et l'arrosage de surface s'évapore vite.

Avantages

- la quantité d'eau est régulée automatiquement : moins d'arrosages et économie d'eau
- moins de mauvaises herbes en combinant avec du paillage et rendements supérieurs

Inconvénients ?

- il faut en installer tous les 50 cm pour les grands pots (mais pour plusieurs années)
- difficilement déplaçable et un coup de pioche et ça casse !

Comment ?

- enterrez un pot en terre cuite sans trou au fond (bouchons de liège) jusqu'au collet
- couvrez bien le pot et posez une pierre pour empêcher les moustiques de rentrer



Jardins partagés - tous les dimanches à 10 h

Au libre jardin du Magnolia rue du souvenir un peu avant le cimetière des Anglais.

Lutte contre le frelon asiatique et le moustique tigre

Le **frelon asiatique** exerce une prédation sur le frelon européen et l'abeille domestique :

- en signalant sa présence sur le dispositif de surveillance frelonsasiatiques.fr ou 04 78 19 60 60 ou au 04 37 43 40 70.
- en posant des pièges sélectifs

Le piégeage sélectif des fondatrices est le plus efficace. Il est important de vérifier que l'on ne piège pas d'autres espèces, et de ne pas laisser des pièges à l'abandon.

Des pièges de type Jabeprode seront à disposition pour les apiculteurs et les producteurs de fruits. Retrouvez sur notre site Internet - transition- les informations pour réaliser votre propre piège.



Pour limiter la prolifération du **moustique tigre**, potentiellement vecteur de maladies infectieuses telles que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika, limiter la présence d'eau stagnante à proximité de son domicile, en vidant régulièrement les soucoupes situées sous les pots de fleurs et en couvrant d'une moustiquaire les réservoirs d'eau et les bidons de récupération.

L'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes, peut venir réaliser un diagnostic chez vous : www.eid-rhonealpes.com/ 04 79 54 21 58
Diagnostic plus efficace par quartier

Prévention des déchets : les bons réflexes, les bonnes idées

- Pour déposer en autonomie dans les composteurs collectifs Place de la Mairie : sgmocompost-mairie@potager.org
- Besoin d'un bac de tri, ou couvercle de bac de tri cassé ? Contactez la Métropole : par mail à centredecontacts@grandlyon.com ou directement en ligne : <https://www.toodego.com/services/>
- Certains bacs de tri n'ont pas été collectés ces dernières semaines car ils comportaient de nombreuses erreurs de tri (notamment du polystyrène qui est à déposer en déchetterie). Pour connaître les consignes de tri, rendez-vous sur le site de la commune dans Vie locale > Transition écologique.
- Pensez à rentrer vos poubelles après le passage de la collecte !
Collecte des déchets verts : à Albigny-sur-Saône et Quincieux.
Informations : <https://www.grandlyon.com/services/points-de-collecte-des-dechets-verts.html>

Stop pub

Le stop pub vise la réduction des déchets d'imprimés non adressés (INA) qui envahissent les boîtes aux lettres en représentant un poids non négligeable des ordures ménagères.

Venez chercher votre stop pub à la mairie !

Réduire nos émissions carbonées

Les dérèglements climatiques actuels résultent des rejets importants dans l'atmosphère de gaz à effet de serre (GES) sous l'impact des activités humaines. Face à l'urgence, de nombreuses actions sont possibles pour réduire son empreinte carbone : transformer son chauffage et isoler son habitat, ajuster déchets et consommation, harmoniser ses déplacements, adapter son alimentation, équilibrer les plantations et laisser le carbone dans les champs. Pour calculer son bilan carbone : <https://nosgestesclimat.fr/>

CLIMAT : la commune s'engage dans le PCAET de la Métropole de Lyon!

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a pour but de développer les énergies renouvelables et de réduire la consommation d'énergie. L'objectif de la Métropole de Lyon est de diminuer la consommation d'énergie finale de 30% par rapport à l'année 2000 et de réduire les émissions de CO2 de 43% à l'horizon 2030.

Lors du conseil municipal du 29 mars dernier, nous avons choisi de nous engager dans cette trajectoire. Nous nous attèlerons dans ce mandat à répondre à ces objectifs et pour cela nous commençons dès cette année par plusieurs actions concrètes pour les Saint-Germinois :

- « **Objectif zéro fioul** » : Prime à la conversion de 400 € (1 000 € pour les ménages modestes), réservée aux foyers saint-germinois. L'aide sera versée sur justificatif de paiement d'une prestation de dépose d'une ancienne cuve au fioul et d'une installation d'un équipement de chauffage électrique ou au gaz par un artisan RGE.
- « **Prime air-bois** » : Prime complémentaire à la subvention métropolitaine accordée aux propriétaires pour le remplacement de leurs appareils de chauffage au bois individuel non performants (inserts installés avant 2002 en chauffage principal ou foyer ouvert) par un appareil de niveau flamme verte 7 étoiles. Le montant de la subvention de la Métropole est fixé à 1 000 € (2 000 € pour les ménages modestes). L'abondement de la commune sera de 20 %, soit 200 € (400 € pour les ménages modestes). L'aide sera versée sur justificatif de la notification d'attribution de la prime par la Métropole de Lyon.

- ▶ Informations : secretariat@sgmo.org
- ▶ Aides nationales : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/actualites/renovation-energetique-decouvrez-guide-aides-financieres-2021>
- ▶ Pour un accompagnement personnalisé : ESPACE INFO-ÉNERGIE RHÔNE-MÉTROPOLE DE LYON au 04 37 48 25 90 ou sur www.infoenergie69-grandlyon.org
- ▶ Pour trouver des artisans RGE proches de chez soi : <https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>

Piéger du carbone dans les champs ?

L'agriculture de conservation est fondée sur la diminution – voire la suppression – du travail du sol, le maintien d'un couvert végétal permanent sur le sol et la diversification des successions et associations de plantes. Elle permet une séquestration du carbone dans le système sol-plante ce qui va atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

Sur la commune, plusieurs parcelles sont gérées de cette façon. La présence de résidus de cultures à l'automne peut laisser à penser que ces parcelles sont laissées en friche. Rappel : **IL EST INTERDIT DE ROULER DANS LES CHAMPS.**

Bilan carbone : attention à l'effet rebond ! Petite psychologie de la consommation

Cet effet a été mis en évidence dans l'étude des conséquences d'aménagements routiers. Ainsi élargir une route pour fluidifier la circulation entraîne... un accroissement du nombre de voitures et des embouteillages associés ! Lorsque l'on améliore son bilan carbone, on a tendance à augmenter ses usages : on roulera plus avec une voiture qui consomme moins, on achètera plus de vêtements sur Vinted, on accroît sa consommation énergétique parce que c'est du renouvelable, et on utilisera plus de numérique car son efficacité est plus grande.

Ainsi, l'amélioration de l'efficacité énergétique peut se trouver neutralisée par une réallocation des moyens économisés.

Pour une voirie apaisée

Suite à vos propositions recueillies lors du forum des associations et lors de rencontres sur le terrain, ou par mail, nous avons fait des demandes d'aménagement à la Métropole sur la voirie de la commune : barrières rue de la Paix, et le long des jeux sur le Pré des Anglais.

Construire des mobilités douces

D'autres aménagements sont à venir, pour favoriser les déplacements piétons et cyclistes, avec la mise en place de voie centrale banalisée sur certaines rues de notre commune, dont le Chemin de Maintenue (schéma ci contre).

Pacifier la circulation autour des écoles

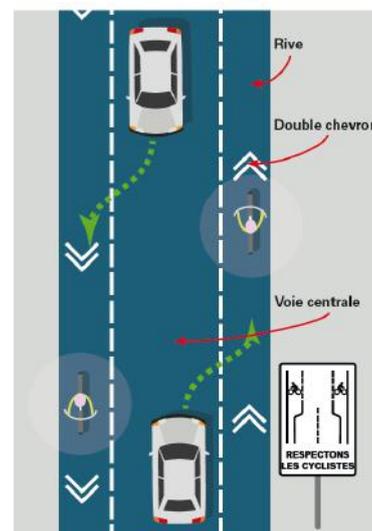
Un projet sur la mobilité douce autour des écoles est en construction. Nous proposerons des actions sur les différentes façons de venir à l'école au courant du mois de mai. Vous aurez plus d'informations à travers les canaux de communication (cahiers de liaison des élèves, classroom, site internet et page Facebook de la Mairie...).

|| Réalisée sur une chaussée étroite, la CVCB est un aménagement partagé. Objectifs : apaiser la vitesse et permettre à tous de circuler en sécurité. ||

- Les cyclistes circulent sur les parties sécurisées sur le côté, appelées rives.
- Les véhicules circulent à double-sens sur la voie centrale. Lorsqu'ils se croisent, ils ralentissent et se placent derrière les cyclistes avant de la réintégrer.

BON À SAVOIR
En l'absence de trottoir, les piétons cheminent sur les rives.

ONLYMOJ.COM
Tous vos trajets en temps réel



Pour encourager la civilité, nous pouvons verbaliser :

Déjections canines

- Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de ramasser les déjections de vos fidèles compagnons** : selon l'article R632-1 du Code pénal, vous risquez une contravention d'un montant minimal de 68€ si vous ne ramassez pas les déjections.
- Cela permet également de maintenir au propre nos trottoirs, semelles et autres roues de poussettes !

Bouteilles d'alcool, masques

Ne laissez pas vos déchets sur la voie publique.

Déclaration des chiens susceptibles d'être dangereux

Nous constatons que de nombreux propriétaires de chiens susceptibles d'être dangereux ne procèdent pas à leur déclaration auprès de nos services. Nous vous rappelons que la déclaration en mairie des chiens de catégories 1 (chiens d'attaque) et 2 (chiens de garde et de défense) est une obligation légale.

Expression des élus minoritaires

Les élus minoritaires ne nous ont pas envoyé de texte pour ce trimestre.

Nous en profitons pour rappeler ici que nous annonçons sur le petit potin, en dernière page, les dates limites pour nous envoyer vos propositions.

Sports

Tour Évasion VTT: la roue tourne

- Après 4 années d'une présidence dynamique, le club remercie Élodie Carret qui part pour un nouveau projet professionnel. Elle reviendra de temps en temps pédaler avec ses anciens co-équipiers. La présidence est confiée à Gérald Serero, avec pour objectif de préparer Valentin Seguy, qui a déjà à son actif 6 années au sein du club, à lui succéder dès qu'il sera formé.
- Tour Evasion VTT a été retenu pour une formation fédérale de 7 nouveaux animateurs (dont 4 parents d'enfants) sur notre village le 27 mars. Ce renfort de diplômés va permettre de grossir l'équipe des éducateurs pour encadrer les 38 enfants du club dans de bonnes conditions.

Pas de stage de printemps mais on se prépare pour l'été.

Photo: Le groupe des "Apprentis" (8 à 10 ans) au Parc des Berges de l'Azergues à Lozanne (27 km A.R. en 2h15). **Bravo les petits !**



Monqui Pong sur tous les fronts!

En cette période délicate pour les sports d'intérieur, Monqui Pong maintient le lien avec ses adhérents, en s'activant sur différents fronts :

- organisation ponctuelle de regroupements sportifs en plein-air (quand la météo le permet)
- "visio" pour creuser les aspects historiques et réglementaires du tennis de table, mais aussi un peu de culture générale du ping
- mobilisation autour d'un concours de vidéos "trickshots" organisé par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- la constitution d'un "album Panini" des adhérents, pour mieux se connaître par un biais amusant !

La reprise des activités "normales" reste néanmoins TRÈS attendue par tous !



Yatch club

reprise des stages

Des habitants nous ont sollicités sur la thématique "structure de plein-air" et "parcours de santé".

Pour y répondre, nous souhaitons constituer un groupe de travail. Ce groupe permettra de fédérer les énergies et les compétences de chacun et de vous investir sur un projet commun. Ce sujet vous intéresse ? Faites-vous connaître en adressant un courriel à j.renaud@sgmo.org.

Association ATEMI Mont d'Or : reprise des cours en plein-air

Les matins, au parc des Gorges d'Enfer. Certaines conditions sont à respecter pour y participer :

1. Appeler impérativement l'enseignant pour valider votre participation
2. Respecter les distanciations
3. Aucun contact

Jérôme, 06 34 37 77 82 : lundi matin 10h (qi gong, nei gong et yang sheng), mardi 9h (nei gong et yang sheng), mercredi 9h (nei gong et yang sheng) et vendredi matin (nei gong et taïchi tous niveaux)

Pierre-Yves, 06 65 91 73 03 : jeudi matin 9h-10h (nei gong et yang sheng avec)

Les cours du soir en vidéos zoom selon les horaires habituels, sauf les cours du samedi qui ne sont pas maintenus, et le cours de da cheng - yang sheng du mardi soir 20h15 par Marc, qui est transposé au mercredi 19h et le cours de xing yi du jeudi par Jérôme, qui est déplacé à 19h.

Bruno, 06 28 75 33 19 : ateliers, dont certains gratuits, de qiqong et d'initiation à la méditation

Pour ceux désireux de s'inscrire pour le reste de la saison, une adhésion *prorata temporis* leur sera consentie.

L'activité continue à l'Association Tennis Quincieux-Saint-Germain



650 m² de surface pour un court couvert, deux à quatre joueurs, voire six pour des cours collectifs : l'incompréhension demeure à l'Association et dans tous les clubs français sur l'interdiction de pratiquer en salle depuis le mois d'octobre. Avec le couvre-feu à 18 heures, nombre de cours n'ont pu être organisés, en particulier ceux à destination des adultes.

Les jeunes ont repris en extérieur en février et un groupe de Seniors Plus investit les courts chaque jeudi matin en attendant une reprise prochaine des compétitions individuelles et interclubs suspendues depuis plus de six mois.

L'équipe 65 + a participé pour la première fois aux finales nationales du Challenge Caren, en septembre à Arcachon, avant le second confinement.

La demande des joueurs reste importante et si quelques acharnés n'ont pas cessé de jouer cet hiver, depuis deux à trois semaines et le retour du beau temps, les terrains extérieurs, les seuls accessibles et démaussés récemment à Quincieux comme à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, sont à nouveau bien occupés.

Le club propose une cotisation d'été, d'avril au 31 août pour 90 € (prix de la licence FFT de 30 € compris), et une formule Découverte, réservée aux non licenciés FFT, pour 3 mois (30 €, ne permettant pas la participation aux compétitions).

Le club espère pouvoir organiser sa traditionnelle Journée Portes Ouvertes en juin.

Renseignement, contact club : atqsg69@gmail.com



FCRD : l'espoir pour la saison prochaine

Nicolas NOËL, responsable sportif du FC Rive-Droite depuis trois ans et éducateur depuis une dizaine d'années, témoigne : "Nous faisons partie des chanceux qui peuvent

continuer à pratiquer et accueillir les licenciés de tous âges. Les conditions de pratique du football ont dû être adaptées aux exigences sanitaires mais l'ensemble des éducateurs du club a considérablement travaillé pour permettre l'accueil des jeunes deux fois par semaine. Le club a également développé des moyens de communication, dont sa gazette, afin de garder le contact avec ses licenciés.

Pour les mois à venir, nous espérons conserver un maximum de nos licenciés, et que cette période aura redonné le goût de la pratique en plein-air à de nombreux jeunes.

Le FCRD fera d'ailleurs un effort important sur la saison à venir afin de compenser ces deux années tronquées."



Le FC rive-droite recherche des bénévoles pour la saison 2021/2022 :

éducateur·rice·s, dirigeant·e·s

Vous souhaitez vous lancer dans une nouvelle aventure sportive, associative, humaine... Venez rejoindre le FC RIVE DROITE ! L'équipe en place est toujours ravie de voir de nouvelles personnes pour renforcer son équipe, faire avancer le club, échanger et mettre en place de nouveaux projets pour ses licencié·e·s. Que vous soyez déjà formé·e·s en tant qu'éducateur·rice·s ou débutant·e·s ou bien encore parents... l'aventure vous tente ? Rejoignez le club pour faire partager votre football ! C'est ensemble que l'on avance.

Personne à contacter :

Nicolas NOËL, 06 35 48 32 28

e-mail club : 550077@laurafoot.org

La ludothèque change d'adresse e-mail

Vous pouvez à présent contacter l'équipe en écrivant à ludobonnepioche@gmail.com

Les Pianissimes : 16ème édition

La 16e édition du Festival Pianissimes aura lieu entièrement en plein-air du 17 au 27 juin 2021. Voici ce que nous attend à Saint-Germain :

Jeudi 17 Juin

- 10h : concert pédagogique (100 élèves)
- 20h : Matthieu Cognet (ou Fanny Azzuro, piano) & Adélaïde Ferrière (marimba) - Saint-Saëns / Milhaud / Gershwin / Piazzolla

Vendredi 18 Juin

- 10h : concert pédagogique (100 élèves)
- 20h : Vincent Mussat (piano) & Jérémy Garbarg (violoncelle) - Schumann / Schubert / Brahms / Debussy

Samedi 19 Juin

- 20h : Claire Désert (piano) - Autour de Schumann

Dimanche 20 Juin

- 11h : Marie Oppert (soprano), Thierry Boulanger (piano), Frédéric Liebert (contrebasse) & Thierry Chauvet-Peillex (batterie) - Vive la comédie musicale ! (Concert pique-nique sonorisé)
- 18h : Scène ouverte (Fête de la Musique) - Un Steinway pour les amateurs

Exposition première édition en collaboration avec l'association Dièse : cette année les Hautannes accueilleront des œuvres d'artistes des Monts d'Or. **"Sur le vif"** : des séances de croquis viendront ponctuer les prestations sonores. Ateliers ouverts à tous, artistes et amateurs. Avec Aude Berliner (creaumontdor.com - Instagram : audecroquis)

Bibliothèque panne informatique et service assuré

Une panne informatique due à l'incendie des serveurs OVH de Strasbourg a perturbé le service ces dernières semaines ! Heureusement, grâce à la réactivité des agents et des bénévoles, la bibliothèque a pu continuer à assurer des prêts presque normalement et avec le sourire... pour le plus grand bonheur des Saint-Germinoises.

Rendez vous de la biodiversité

Mercredi 28 avril à 17h : plantes

Mercredi 26 mai à 17h : oiseaux

Samedi 30 juin à 17h : petites bêtes

Initiation aux sciences participatives

Théâtre le 5 juin - Planète plastique



La commune accueillera au Domaine des Hautannes la Compagnie du Théâtre du Bruit pour une représentation de sa pièce "Planète plastique".

Si les conditions le permettent des ateliers seront proposés aux familles en journée en partenariat avec la Métropole de Lyon et l'association Odysseus 3.1

"La République (...) garantit le libre exercice des cultes."

Culte catholique :

Messes à l'église de Saint-Germain : deuxième dimanche de chaque mois 9h, informations sur les panneaux d'affichage Église et chapelle chemin de Maintenu.

Messes à Neuville à 10h30 tous les dimanches.

<http://www.paroisses-valdesaone.com> - 07 67 20 08 98.

Culte musulman : Mosquée Bilal, 10 avenue Auguste Wissel à Neuville - 04 72 08 99 00

Culte protestant : Caluire ou Villefranche

Culte israélite : Caluire ou Écully

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie 04 78 91 25 21 - secretariat@sgmo.org

Horaires temporairement adaptés :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 15h à 17h, et les mardi et jeudi de 9h à 12h.

Site : www.sgmo.net - Facebook : [facebook.com/SGMO69](https://www.facebook.com/SGMO69)

Instagram : [saint_germain_au_mont_d_or](https://www.instagram.com/saint_germain_au_mont_d_or)

Réclamations communales et Métropole :

www.sgmo.net/contact

Députée du Rhône 04 37 40 47 80 blandinebrocard.com

Service social 04 78 91 71 27 - social@sgmo.org

Bibliothèque 04 78 91 50 67 - bibliotheque@sgmo.org

Acti'Jeunes 04 78 91 21 88 - actijeunes@sgmo.org

<http://famille.sgmo.net>

Fermeture estivale du 31 juillet au 29 août inclus.

PERMANENCE ÉLUS (URGENCE) : 06 58 66 88 28

ERS18

SAMU15

MÉDECIN DE GARDE04 78 98 21 21

Médecin, Dr De Ladreit / De Bastiani.....04 78 91 43 91

Médecin, Dr Binazet / De Bastiani04 72 08 85 34

Cabinet infirmier.....04 78 91 60 08

Pharmacie04 78 91 40 67

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

Le mercredi de 16h à 17h30 à l'Espace Maintenu

Prise de RDV obligatoire auprès de l'accueil de la mairie

PERMANENCE SECOURS POPULAIRE :

2ème et 4ème MERCREDI du mois.

Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu : 07 69 00 88 24

POINT ÉCOUTE ADULTES - PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES GRATUITES ET ANONYMES

à Rillieux, Caluire et Neuville.

Prise de RDV : 07 82 86 54 79 - pea@csxrillieux.asso.fr

Bricolage : Horaires d'utilisation des outils bruyants

Lundi au vendredi 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h / 15h à 19h. dimanche : 10h à 12h

Déchetterie Genay (pensez à prendre une pièce d'identité et un justificatif de domicile) :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Le samedi : 8h30 à 18h30, le dimanche : 9h à 12h

RAPPEL taille des haies : pensez à la règle des 2 mètres !

Les feux en extérieur sont interdits. Il génèrent de la pollution aux particules fines.